

“ Le prix n’a rien à voir avec la situation des vins français

Dans votre dernier numéro vous soulevez, comme souvent, deux sujets brûlants qui réclament, je crois, des réponses ou des précisions.

Un : dans votre éditorial, vous posez la question “ le manque de compétitivité des vins français ne serait-il qu’un leurre ? ”, vous appuyant sur ces vins californiens surcotés de 74 % par rapport à leurs concurrents français. Les études de FranceAgrimer que vous avez publiées démontrent que la France est le deuxième pays exportateur le plus compétitif au monde. Le seul critère où la France s’enfonce dans une inquiétante médiocrité est celui de la vente, de sa capacité à conquérir des marchés. Le prix n’a rien à voir avec cette situation. Ce que vous ajoutez ensuite est, par contre, très révélateur : si la production s’interroge sur les écarts de prix départ chai et aux consommateurs, si elle a besoin pour saisir le contexte d’interroger les metteurs en marché, c’est justement parce que depuis des lustres, elle a déconnecté de la réalité commerciale et qu’elle ne la maîtrise plus. Le vin se consomme de plus en plus dans des créneaux de moyen de gamme (5-7 € en France, 10-15 \$ aux États-Unis...) qui impliquent une vraie valorisation du produit. Si le producteur ne perçoit pas cette évolution et n’en tire pas avantage, c’est qu’il laisse les intermédiaires et distributeurs diriger à sa place la filière. Se cacher derrière un soi-disant manque de compétitivité qu’un taux de change défavorable ou un niveau de coûts de production plus élevés que la concurrence démontreraient, permet d’éviter de se poser la vraie question : pourquoi les vins français s’effondrent-ils à l’export ?

Deux : votre dossier sur l’Asie permet de répondre à cette question. C’est la mode, la folie, la zone où pleuvent les aides interprofessionnelles et publiques. Vendre en Chine et aux alentours serait l’alpha et l’oméga, le seul avenir possible pour une croissance durable. Oui mais, si la France (ou Bordeaux) poursuit la tendance actuelle, elle ne rattrapera jamais le terrain perdu sur un seul marché fut-il potentiellement immense (mais dans combien de temps ?). La Chine importe moins de vins que la Belgique ! Là encore, le principe de réalité ne devrait-il pas l’emporter ?

Plutôt que de rêver à une prospection, pourquoi ne pas investir massivement dans des pays abandonnés, perdus où le potentiel est bien réel et surtout immédiat. Notre pays garde une bonne image, il connaît la langue, la culture, les réseaux de distribution, les acheteurs de ces pays ; mais il n’est plus présent et laisse l’Espagne, l’Italie et le Nouveau Monde se substituer à lui sans réagir. Peut-on rester passif quand nous chutons de 20 % en dix ans aux États-Unis, un marché en hausse de 132 % sur la période ? FABRICE CHAUDIER, SOCIÉTÉ NÉMÉSIS

ÉDITO

Incertitudes

Les grandes lignes de la PAC de l’après 2013 ont été présentées par Dacian Ciolos, commissaire européen à l’Agriculture. Rééquilibrage des aides versées aux producteurs entre l’Est et l’Ouest ainsi que développement durable en sont les grandes lignes. Mais la production viticole n’était pas à l’ordre du jour de cette proposition. Aujourd’hui, il n’existe qu’une

seule certitude : les aides OCM s’arrêtent au 16 octobre 2013. À partir de cette date, le flou est total. Les bruits de couloir laissent penser qu’une OCM spécifique pourrait être maintenue dans la future PAC. Mais que contiendra-t-elle si aucun budget n’est réservé à la viticulture ? Seulement les règlements régissant la vinification et autres échanges avec les pays tiers ? Il est temps que la filière construise la position française pour entrer dans les négociations... Si des négociations ont lieu. Car le commissaire n’a pas évoqué la filière viticole pour une raison simple : la volonté est d’éviter d’entrer dans des débats qui pourraient s’avérer très mouvementés. À la fin de l’année, l’aide aux moûts arrivera à son terme. Certains pays, comme l’Italie ou l’Espagne, qui produisent quantité de moûts concentrés recti-



● Marion Ivaldi, rédactrice en chef

Aujourd’hui, il n’existe qu’une seule certitude : les aides OCM s’arrêtent au 16 octobre 2013. À partir de cette date, le flou est total.

fiés pourraient souhaiter le maintien de cette aide, ce qui passerait inévitablement par la réouverture d’une négociation OCM en Conseil des ministres. Le maintien des droits de plantation pourrait également être un moyen d’ouvrir des discussions. Mais Dacian Ciolos a réaffirmé récemment en Alsace que leur disparition était actée. Et ce très fermement. Bref, la ligne d’horizon est trouble. Alors que l’échéance est très proche : seulement deux ans et demi.

LA RÉDACTION

- Marion Ivaldi, rédactrice en chef. Tél. 01 42 56 61 42
Mail : m.ivaldi@reussir.tm.fr
- Claudine Galbrun, rédactrice. Tél. 05 65 34 92 04
Mail : c.galbrun@reussir.tm.fr
- Magali-Eve Koralewski, rédactrice. Tél. 04 89 60 62 46
Mail : m.koralewski@reussir.tm.fr
- Ludovic Vimond, rédacteur. Tél. 02 31 35 77 06
Mail : l.vimond@reussir.tm.fr